

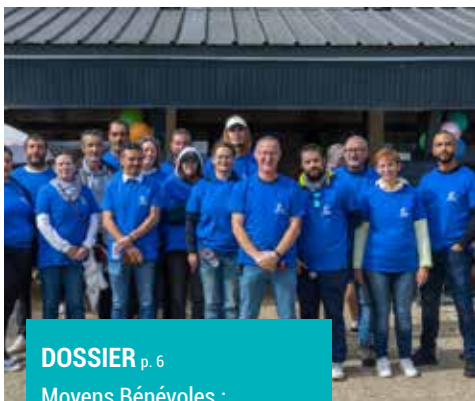
activ' & midi

Votre magazine d'activités & d'informations

n°53 // novembre - décembre 2022



sommaire



DOSSIER p. 6

Moyens Bénévoles :
décryptage et explications



À VOS AGENDAS p. 7

Toutes les activités de la
CMCAS



RETOUR DES ACTIVITÉS

p. 10 & 11

Actualités de la CMCAS	p. 3 à 5
Clubs et sections	p. 8 & 9
La CCAS recrute	p. 9
Ça se passe près de chez nous !	p. 12 à 14
Vie de la CMCAS	p. 15 à 19
Bulletin d'inscription	p. 18
Agenda	p. 20



**ÇA SE PASSE PRÈS DE
CHEZ NOUS** p. 12

Appel au jury Figra 2023

contact

CMCAS Nord Pas-de-Calais

Services administratifs

201, rue Colbert • Immeuble Namur • 59000 LILLE

Tél. : 03 28 53 16 00

Mail : cmcas210.npdc@asmeg.org

Site : www.nord-pas-de-calais.cmcas.com



retrouvez nous !

sur les réseaux sociaux de la CMCAS



activ'& moi

N°53 • Journal d'information et d'expression de
la Caisse Mutuelle Complémentaire d'Action
Sociale du personnel EDF-GDF Béthune-Arras,
Douai, Lille

Directeur de publication : Samuel PYL-TILLET

Réalisation : Aurélia TOURNIER

Dépôt légal : septembre 2022

Crédits photos : Couverture : © Stéphanie Boillon/CCAS
Pages intérieures : © Stéphanie Boillon/CCAS, © Adobe
Stock, © Camille Oddo, © Direction de la Communication/
CCAS, © Section Gazelec/Pêche de compétition, ©
Section Gazelec/Ball trap, © Section Gazelec/Football, ©
Théo Gautier, © Maïa, © Laurent Ghesquière/Office de
tourisme de Lille, © Puy du Fou /mousquetaires, © Val en
bulles, © Retrogaming Orchies, © Culture; Arts/Travail, ©
Aurélia Tournier, © CMCAS Nord Pas-de-Calais

Impression/Routage : Rivet presse



éditorial

Mesdames, Messieurs, Cher-e-s Collègues,



À l'aube du 25 novembre, journée mondiale de lutte contre les violences à l'égard des femmes, le collectif #NousToutes, l'ensemble des associations féministes et des organisations syndicales appellent toutes celles et ceux qui veulent en

finir avec les violences sexistes et sexuelles à manifester le 19 novembre 2022 partout en France.

Ces violences surviennent partout, et tout le temps. Elles trouvent racine dans le patriarcat et se situent aussi, souvent, au croisement d'autres discriminations racistes, classistes, validistes, psychophobes, LGBTQIA+phobes, sérophobes, grossophobes, âgistes, islamophobes, antisémites, xénophobes, etc.

Il est temps de faire entendre, dans ces manifestations, la colère légitime et porter l'urgence de protéger les victimes et garantir à chacune et à chacun son droit fondamental de vivre à l'abri des violences.

J'en profite pour rappeler le fond mutualisé, détaillé dans le numéro 49 du journal de la CMCAS, mis en place par les Activités Sociales pour accompagner les victimes de violences familiales ainsi que la convention signée entre la CCAS et la Fédération Nationale Solidarité Femmes. Ce sont des premiers pas qui vont se développer dans le temps pour accompagner au mieux les victimes de violences familiales, présentes également dans nos entreprises.

Du côté des retraites, le gouvernement a ouvert les hostilités. Il souhaite un projet de loi au Parlement en janvier 2023. *L'objectif est très clair* : mettre fin aux régimes spéciaux encore rattachés aux services publics, dont celui des IEG. Équilibré, notre régime ne demande pourtant aucune participation de l'état ni du régime général. Ce choix est purement idéologique et politique. Macron veut effacer ces « régimes pionniers » pour éviter qu'ils servent d'exemple à reproduire dans d'autres secteurs d'activités.

Pour limiter les mobilisations, il est évoqué une « clause du grand-père ». Les éléments de langage sont simples, ça ne s'appliquerait qu'aux nouveaux embauchés.

Ne nous laissons pas berner !

Permettre cela, c'est accepter la mise en place de deux statuts dans les IEG et donc des droits à la retraite différents entre deux collègues effectuant le même travail. De plus, croire que, NOUS, les embauchés d'avant la réforme, ne seront jamais impactés par la suppression de notre régime spécial de retraite serait une grave erreur ! Je ne doute pas que les fédérations syndicales vont s'emparer de ce sujet et vous inviter à vous mobiliser sur l'avenir de notre statut national.

Concernant la restauration méridienne, dans le précédent numéro, un dossier revenait sur la mise en demeure des employeurs par la CCAS.

Depuis la mise en demeure en juin 2022, deux réunions ont eu lieu, à l'instant où j'écris ces lignes. Elles ont permis d'engager un calendrier de concertation jusque fin décembre 2022 afin de réaliser un diagnostic partagé et faire un état des lieux précis restaurant par restaurant concernant le reste à charge.

Afin de permettre un dialogue serein, le CA de la CCAS a décidé de ne pas engager la démarche d'assignation en justice avant la fin de la concertation.

Concernant la remise en cause des moyens bénévoles, depuis plusieurs numéros, je vous parle de la négociation lancée sur le sujet. Je vous invite à prendre le temps de lire le dossier spécial, dans ce journal. Il permettra, je l'espère, à chacun de mesurer les enjeux pour l'avenir de nos activités sociales.

Je ne peux pas terminer sans parler de la réussite de la journée plein air du 17 septembre dernier. Nous nous étions engagés, malgré la vente de la base de loisirs de Cappelle-en-Pévèle, que la CMCAS puisse encore vous y réunir dans l'esprit des grandes fêtes de la CMCAS. C'est donc un engagement tenu que nous souhaitons pérenniser dans le temps.

Cette fin d'année approche et donc notre fête de Noël à Arras aussi. Je vous donne rendez-vous le 10 décembre pour partager un moment festif autour du spectacle vivant, de la culture et du loisir. J'espère, vous y retrouvez nombreuses et nombreux.

Permettez-moi de vous souhaiter d'avance de joyeuses fêtes de fin d'année en famille.

Samuel PYL-TILLET

Président de la CMCAS Nord Pas-de-Calais

COMPTE-RENDU DU conseil d'administration

du 23 septembre 2022

APPROBATION RELEVÉS DE DÉCISIONS ET PROCÈS-VERBAUX

- RDD CA du 1^{er} juillet 2022 et son annexe « suivi transmission des infos du Président »
- PV de CA du 17 décembre 2021
- PV de CA du 29 avril 2022
- PV de CA du 10 mai 2022

INFORMATIONS CCAS

• Relevé de discussion des Bureaux de SLVie

SLVie St-Omer/Hazebrouck : erreur de date 23 mai 2023 et non 23 juin 2023

• Informations CCAS

Journal des Activités Sociales #409

Infolettre : actualités du mois de septembre

• Modifications de mandats

Samuel PAEPEGAEY remplace Stéphanie PAWELCZYK sur le mandat d'Administrateur de la CMCAS pour la délégation FO

Samuel PAEPEGAEY remplace Stéphanie PAWELCZYK en tant que membre de la Commission ASSS pour la délégation FO

Philippe BERTOUX remplace Frédéric SERVET en tant que membre de la Commission Activités pour la délégation CGT

TRAVAUX DES COMMISSIONS

• **Commission Activités du 27 juin 2022** : nouvelles activités 2022 – nouvelles activités 2023 – bilans 2022 – divers. La délégation CGT propose la pérennisation du cadeau de Noël jusqu'à 17 ans révolu en élargissant la proposition de livre. On maintient également le chèque culture.

• **Commission Budget Patrimoine-Achats du 1^{er} septembre 2022** : informations du Président – questions patrimoine – questions budgétaires – divers / annexe : suivi gestion habitat

Annezin. Modification de la formule de révision tarifaire page 3/5.

• **Commission Action Sanitaire, Sociale et Santé du 6 septembre 2022** : retour CA et Bureau de CA – aide solidarité – prêt d'honneur – avance santé – frais de séjour – aides locales – dossiers validés par le Président – proposition de la commission – divers / annexes : rapport d'activités 2021 – tableau de suivi des aides locales septembre 2022

QUESTIONS PATRIMOINE

• **Avenant au contrat sur Cappelle-en-Pévèle** : un rendez-vous avec le notaire est en cours pour relancer le dossier auprès du nouveau propriétaire car actuellement notre conseil d'Administration n'a pas retourné sur le projet d'avenant.

• **Confirmation dates réservations Cappelle-en-Pévèle** : information de la mise en place d'un recommandé suivi par le secrétariat des élus.

QUESTIONS BUDGÉTAIRES

- Suivi budgétaire annuelle 2022 (pour info)
- Transfert de crédit n°2 pour un montant de 42 374,60 € (pour avis)

INFORMATIONS TERRITOIRE

• **Publications de postes** : la plaque Nord Pas-de-Calais Picardie recrute. Les postes sont parus en ACI (appel à compétences internes), mis dans le journal Activ & Moi n°52 et mis en ligne sur le site de la CMCAS Nord-Pas de Calais. Ces postes sont ouverts pour des MAD (mises à disposition) venant des IEG. Ne pas hésiter à faire remonter les CV.

MANDATEMENT À L'AG DES CMCAS

Mandatement du Président Samuel PYL-TILLET pour voter les points sui-

vants à l'AG des CMCAS

• **Vote n°1** : Principes directeurs pour 2023 selon la délibération du comité 2022.061

• **Vote n°2** : Principes de répartition pour 2023 selon la délibération du comité 2022.062

• **Vote n°3** : Avis sur l'action sanitaire et sociale : Les CMCAS dans la limite de leurs besoins et selon les barèmes et procédures établies par le comité de coordination des CMCAS, accèdent au fonds sous mandat géré par le comité de coordination des CMCAS, conformément à l'article 25 du statut national

• **Vote n°4** : Abondement CSMR pour 2023 à hauteur de 27 millions d'euros selon la délibération du comité 2022.063

CONVENTIONS ET PARTENARIATS

Partenariat avec le Festival du Film d'Arras pour un montant de 2 000 € ainsi qu'une participation de la CMCAS aux Pass 5 et 10 films : Pass 5 films : participation à hauteur de 10,50 € • Pass 10 films : participation à hauteur de 13 €. Le partenariat donne accès aux bénéficiaires aux programmations à tarif préférentiel à hauteur de 6 € par film.

DIVERS

- Handisport : appel au don. Proposition : 500 €.
- Planning des instances 2023
- Prévisions de dates pour les Conseils d'Administration et les Assemblées Générales de SLVie
- Prévisions de dates pour les Bureaux de Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de CMCAS
- Quai de gare vacances de la Toussaint
- Emploi sur le site de Ponches Estruval

"Mes activités", comment ça marche ?



Depuis déjà un an, la CMCAS Nord Pas-de-Calais a lancé un outil d'inscription et de paiement en ligne des activités de la CMCAS. C'est plus simple et plus rapide. En quelques clics, c'est réservé.

Il est accessible directement sur le site de la CMCAS : <https://nord-pas-de-calais.cmcas.com/>

Il vous suffit de vous identifier avec notre NIA et votre mot de passe que vous utilisez pour vous connecter sur le site de la CCAS. En plus d'avoir accès aux activités proposées par la CMCAS, vous avez aussi accès aux activités des autres CMCAS. Vous partez en week-end ou en vacances, pensez à regarder ce que propose la CMCAS locale.

Important aussi, avant même l'arrivée du journal dans vos boîtes aux lettres, les activités sont déjà en ligne. Donc prenez l'habitude de regarder régulièrement.

Pas d'inquiétude pour les plus éloignés de l'informatique. L'inscription et le paiement sont toujours possibles dans les lieux de permanences de la CMCAS.

N'hésitez plus et inscrivez vous aux activités de la CMCAS en ligne !

rendez-vous



sur [www.nord-pas-de-calais.cmcas.com/Mes activités](http://www.nord-pas-de-calais.cmcas.com/Mes%20activités)



DÉCRYPTAGE & EXPLICATIONS

moyens bénévoles

Les moyens bénévoles sont les moyens humains et matériels mis à disposition pour faire vivre les Activités Sociales au quotidien et sont indispensables pour faire vivre la proximité et les actions engagées par votre CMCAS et ses SLVies. L'accord de branche signé en 2018 entre les employeurs, la CFE-CGC et la CFDT a fortement réduit le nombre d'heures allouées à la CMCAS, aux SLVies et donc leur présence auprès des bénéficiaires. Les négociations d'un nouvel accord «Moyens Bénévoles» ont débuté dernièrement et les premières propositions employeurs sont à nouveau une forte baisse de ces moyens.



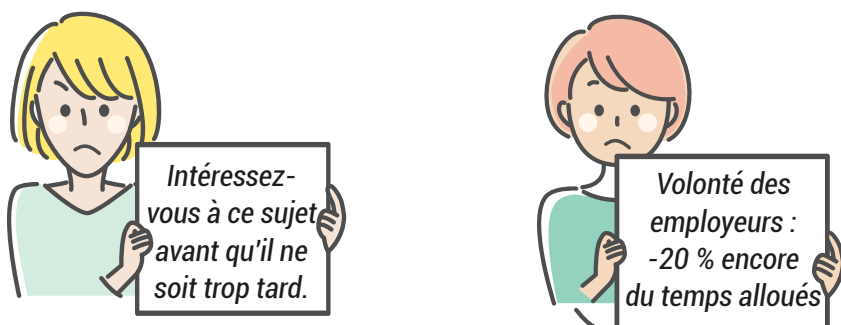
QU'EST CE QUE C'EST ?

Les moyens bénévoles regroupent :

- les moyens humains dévolus aux Activités Sociales, depuis les temps de détachement des élus afin d'assurer leurs mandats (Président, Secrétaire Général, Trésorier de CMCAS, Administrateur du Conseil d'Administration, Commissions, Bureaux de SLVie...) mais aussi les détachements ponctuels (convoyages, encadrements de séjours, groupes de pilotage liés aux projets).
- Et les moyens matériels immobiliers, soit les locaux des sièges de CMCAS et de SLVie.



INDISPENSABLE POUR FAIRE VIVRE LA PROXIMITÉ



ÇA REPRESENTE QUOI POUR LA CMCAS ?



36

LOCAUX PERMANENCES DE SLVIE



4

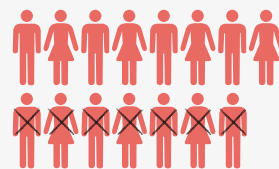
LOCAUX POUR LES ÉLUS DE SLVIE

AVANT 2017



SOIT 24 000 HEURES

DEPUIS 2018



SOIT 13 000 HEURES

A PARTIR DE 2023 (OBJECTIF DES EMPLOYEURS)



SOIT 10 000 HEURES



JEUNESSE

POUR TOUS

Noël au restaurant CCAS

Jeudi 15 décembre 2022 à Douai

Nous vous attendons nombreux afin de partager un repas festif de Noël au restaurant CCAS de Douai ! Nous vous offrirons à tous un petit cadeau en chocolat...

Inscription avant le
24 novembre 2022

Repas festif

Prix du repas pour les actifs et
7 € pour les retraités



Journée jeunesse

Mercredi 28 décembre 2022 à
Douai

**Une journée fun pour les enfants de
6 à 16 ans**

Matin : après un petit-déjeuner au restaurant CCAS de Douai, nous prendrons la direction du bowling.

Après-midi : direction le Majestic pour passer un après-midi au cinéma avec au choix deux films : *Mystère* et *Avatar 2*. Les enfants seront à récupérer directement au cinéma.

Un ramassage en bus peut être mis en place à Wasquehal, St-Omer, Béthune et Arras, n'hésitez pas à le faire savoir lors de l'inscription.

Inscription avant le 30 novembre 2022

130 places disponibles

Transport en bus

Repas au restaurant CCAS de Douai

Tarif unique : 10 €

Un enfant AD seul peut venir avec un copain ou une copine (Ext.) pour 10 €



POUR TOUS

Galettes des Rois

Venez passer un moment de détente et de retrouvailles lors d'une après-midi, où actifs et retraités prendront le temps de discuter et s'amuser tout en profitant de la traditionnelle galette des Rois.

- Mardi 10 janvier 2023 à Cappelle-en-Pévèle / 14h30
- Lundi 16 janvier 2023 à Saint-Omer / Salle Daniel Beghin / 15h
- Mardi 17 janvier 2023 à Hazebrouck / Salle du Rez de Chaussée/ 15h

Inscription avant 6 janvier 2022

160 places disponibles

Rendez-vous sur place

Gratuit // Ext. : 6 €

GAZELEC

Pêche de compétition



Les 3 et 4 septembre derniers se sont déroulés les championnats et coupe de France corporatif.

À cette occasion, la section pêche de compétition présentait deux équipes et 10 pêcheurs en individuel.

Les résultats ont été une nouvelle fois à la hauteur de nos espérances.

En effet, en individuel, sur 97 pêcheurs :

Francis MENSION se classe 8^e, Pascal BELLU 9^e, Christophe TOURNANT 21^e, Rodrigue MONVOISIN 30^e, Didier LETIEN 31^e, Joël PAQUET 42^e, Bernard DJILALI 43^e, Patrick LEBON 48^e, Christophe DEGOUY 52^e, Daniel MALAUNAY 86^e

Par équipe sur 25 équipes :

GAZELEC B se classe 3^e : Francis MENSION – Pascal BELLU – Christophe TOURNANT – Christophe DEGOUY

GAZELEC A se classe 4^e : Patrick LEBON – Rodrigue MONVOISIN – Joël PAQUET – Bernard DJILALI

Un week-end qui se termine donc très bien pour la section. Avec une ambiance et une convivialité parfaite.

Le Président de la section, Pascal BELLU

Si vous êtes intéressé-e-s, vous pouvez contacter Pascal Bellu, Président de la section, au 06 50 24 36 96

GAZELEC

Section Ball trap



Après une période difficile Covid, le club de ball-trap du Gazelec que je préside depuis mars 2022 a repris les entraînements et les participations à différents événements.

Nous avons participé à diverses compétitions telles que le challenge « La corpo d'Arras » dont une équipe

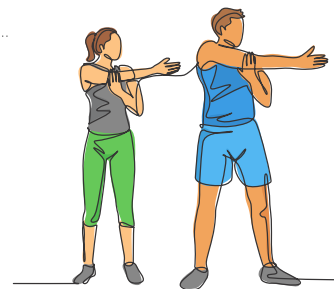
a fini troisième au classement général, au championnat de la ligue FFBT, au championnat de France dont un tireur réalise une belle prestation avec une très belle place au classement général et au « Grand Prix d'Arras Team PC ». Pour clôturer la saison, une traditionnelle journée club a été organisée dans la convivialité et le partage entre tireurs autour d'un challenge. Toutes ces activités ont pu être effectuées grâce au soutien du Gazelec et de la CMCAS.

Pour la saison 2023, je souhaiterais avoir une participation aux différents événements avec plus de tireurs donc si vous souhaitez faire partie de cette aventure, c'est avec grand plaisir que je vous renseignerai sur la vie du club et que je vous accompagnerai à la découverte de ce sport qui s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes à partir de 14 ans.

Le Président de la section, Christophe FLAMANT

GAZELEC

Club Stretching Douai



Après deux ans d'absence due à la Covid d'une part et d'un manque de salle pour pratiquer notre activité, la section a reçu l'accord du Président de la CMCAS pour pouvoir reprendre nos séances dans les locaux de la CMCAS au 1 060, boulevard de la République à Douai. Les séances sont assurées bénévolement par Pascal BASTIEN. Elles se déroulent le lundi soir de 17h30 à 19h. Les participant-e-s sont invité-e-s pour la première séance. L'adhésion est fixée à 25 € pour les agents ouvrants droit et ayants droit.

Le Secrétaire de la section, Pascal BASTIEN

Si vous êtes intéressé-e-s, vous pouvez contacter : Joëlle Bastien, Responsable de section, au 06 84 98 21 05 ou Pascal Bastien, Secrétaire, au 06 80 63 66 95.



GAZELEC

Section Football

La saison 2021-2022 aura été très bonne pour le Gazelec. Malgré les perturbations liées à la crise Covid, l'équipe du Gazelec a terminé en deuxième position.

Ce qui lui permet cette année d'accéder à la "Promotion excellence" du championnat inter-district UFOLEP. Après plusieurs montées successives, l'équipe est à la porte de la division la plus élevée de l'inter-district.

Cette année encore des renforts précieux vont nous permettre de disputer les premières places du championnat. Avec l'aide de nouvelles recrues cette saison qui viendront renforcer l'effectif, l'équipe défendra les dimanches matins les valeurs du Gazelec. Cette saison, nos matchs se jouent le dimanche matin en métropole lilloise ou dans le douaisis. Notre terrain se situe dans le complexe sportif du Lille Université Club (LUC) avenue Gaston Berger.

Le Président de la section, Alain PARENT

N'hésitez pas à suivre nos résultats et à encourager l'équipe sur sa page Facebook: Lille Gazelec Npdc.

Si vous souhaitez rejoindre les collègues dans une ambiance fraternelle pour faire briller nos couleurs et faire gagner la CMCAS, contactez Alain Parent, Président de Gazelec, au 06 59 35 16 02 ou Frédéric Lefèbvre, entraîneur au 07 60 08 83 32. Même si vous êtes déjà licenciés d'un club, la double licence est possible.



REJOIGNEZ NOUS !

La CCAS recrute...

Envie de changer d'air, de venir contribuer à la réalisation de nos Activités Sociales ?

Face aux blocages des employeurs de la Branche de IEG de faire paraître les postes vacants de la CCAS sur la bourse de l'emploi, nous avons décidé de vous communiquer cette information dans le journal de la CMCAS.

En tant qu'agent des IEG, vous pouvez travailler au sein de la CCAS comme professionnel des Activités Sociales. Cela se fait à travers une convention de mise à disposition avec votre unité et un accompagnement grâce au Département Formation de la CCAS. Dans la perspective de postes à pourvoir à court et moyen terme au sein des Activités Sociales du Nord Pas-de-Calais et de la Picardie, la CCAS recherche :

- **Assistant.e Conseil et Promotion**
GF 9/10/11 – Lille
- **Technicien.ne Séjours Activités**
GF 7/8/9 – Lille
- **Chargé.e Études et Développement**
GF 10/11/12 – Lille
- **Agent de logistique**
GF 3/4/5/6/7 – Lille
- **Logisticien.ne**
GF 7/8/9 – Lille
- **Technicien.ne Séjours Activités**
GF 7/8/9 – Béthune
- **Secrétaire Assistant.e de la CMCAS de Valenciennes**
GF 7/8/9 – Valenciennes
- **Technicien.ne Conseil et Promotion**
GF 7/8/9 – Valenciennes
- **Technicien.ne Conseil et Promotion**
GF 7/8/9 – Saint-Quentin
- **Technicien.ne Séjours Activités**
GF 7/8/9 – Saint-Quentin

Vous êtes intéressé ? N'hésitez pas à prendre contact auprès de la CMCAS (cmcas210.npdc@asmeg.org) afin d'obtenir plus d'informations.

EN IMAGE

Journée plein air

Samedi 17 septembre 2022 à
Cappelle-en-Pévèle

Après des mois de contrainte Covid qui ont limité notre capacité à faire des grands rassemblements, et avec une réelle envie et un besoin de nous retrouver, cette journée de fête pour les familles a réuni plus de 500 enfants et adultes. Cela nous a permis de partager un bon moment autour du loisir et de la culture sur notre site de Cappelle-en-Pévèle chargé de souvenirs et d'émotions pour bon nombre d'entre nous.

Il était important de pouvoir se retrouver autour de ce bel événement. Encore une fois merci à vous toutes et tous d'avoir répondu présent et particulièrement un grand merci aux professionnels de la plaque et aux bénévoles grâce à qui nous avons pu nous réunir et profiter de cette magnifique journée et qui nous le pensons restera un rendez-vous annuel à reproduire et faire perdurer !

Clin d'œil particulier à nos partenaires qui ont répondu présent à cette occasion, et qui ont animé notre journée : le Gazelec, Ecla-ts, la Roulotte Ruche et l'Association Flonflons avec le groupe North Swing.

Rappelons-le, cette fête n'a pu être possible que par l'engagement de plus de 50 bénévoles, élus, professionnels, réunis autour de la construction de ce projet, qui ont tout mis en œuvre pour le faire naître, le concrétiser et en faire un moment riche et à retenir.

Pour que ce moment de joie et de retrouvailles puisse perdurer, on compte sur vous !!!

Encore un grand merci à toutes et à tous et au plaisir de vous retrouver très vite !!!

Scannez les QR codes ci-dessous pour visionner les deux vidéos de la journée plein air à Cappelle-en-Pévèle



Crédits vidéos : ©Théo Gautier





Crédits photos : © Stéphanie Boillon/CCAS • © Théo Gautier • © CMCAS Nord Pas-de-Calais

ça se passe près de chez nous !



PARTENARIAT

Devenez membre du jury du FIGRA !

Du 30 mai au 4 juin 2023 à Douai

À l'heure où la confiance envers les médias est au plus bas, les **Activités Sociales** affirment leur volonté de soutenir une information libre, de qualité et souhaitent permettre aux bénéficiaires d'y accéder. C'est pour cette raison que la CCAS est partenaire du Figra depuis vingt-sept ans.

QU'EST-CE QUE LE FIGRA ?

Le Festival International du Grand Reportage d'Actualité permet de découvrir des reportages et des documentaires de société dans des conditions exceptionnelles de projections sur un écran de cinéma. Le rapport qui s'établit ainsi est complètement différent des habitudes télévisuelles. Les professionnels, les jurys, le grand public sont là, réunis pour vivre une même aventure vibrant au rythme des images. Les réactions sont immédiates. À la fin de la projection, le public applaudit et participe à "Paroles de reporters", qui permet un échange avec les réalisateurs et journalistes présents.

ET SI VOUS DEVEZ MEMBRE DU JURY POUR DÉCERNER LE PRIX DES ACTIVITÉS SOCIALES ?

Chaque année, des bénéficiaires de la CMCAS Nord Pas-de-Calais sont chargés de sélectionner un film de la catégorie "Autrement vu", qui sera diffusé durant l'été dans les centres de vacances de la CCAS.

Après une semaine passée à assister aux projections sans pouvoir rester aux débats avec les réalisateurs afin de ne pas être influencés, les jurés font leur choix le samedi après-midi, avant la cérémonie de remise des prix.

La CMCAS recherche ses jurés pour le Figra 2023 si ça vous tente, envoyez vos coordonnées et votre courrier de motivation à la CMCAS : 1060 bd de la République - 59500 Douai ou par mail cmcas210.npdcc@asmeg.org

Le savez-vous, vous devez être disponible pendant toute la durée du festival et le Figra prend en charge l'hébergement.

À ÉCOUTER

Découverte d'une artiste : Maïa

et son album "Sous l'écorce"



Une touche de Barbara dans le phrasé, la malice de Juliette dans les piano-voix, l'âme d'Anne Sylvestre au bout de la plume, Maïa sème les graines d'une Chanson à texte moderne et habitée.

À écouter et à voir sur toutes les plateformes de streaming, l'album "Sous l'écorce" est un album-concept, mise en abyme où l'Arbre parle de l'Humain qui parle de l'Arbre. Ses 11 titres s'entrelacent avec des intermèdes où Maïa offre sa vision sylvestre du monde. Forêt de textes chantés, slamés, ou racontés, "Sous l'écorce" vous invite à vous reconnecter à vous-même et aux autres, vous plongeant en douceur dans l'imaginaire collectif à travers le riche symbolisme de l'Arbre

[Le clip](#) / [Le site web](#) / [La page FaceBook](#) / ["Sous l'écorce" en streaming](#) / [Le Souncloud](#) / [Le concert-spectacle](#) (teaser)

coup de coeur

de Festiplanète, partenaire de la CMCAS Nord Pas-de-Calais.

IDÉES DE SORTIES

Les marchés de Noël

À l'approche de Noël, les grandes villes de notre région se parent de leur habit de couleurs et de lumières. Chalets en bois, sapins illuminés, guirlandes scintillantes, vin chaud et parfums d'épices créent la magie de Noël. À vos agendas !



- Lille du 18 novembre au 30 décembre 2022
- Douai dès décembre
- Arras du 3 décembre 2022 au 2 janvier 2023
- Béthune du 26 novembre au 31 décembre 2022
- Saint-Omer du 26 novembre 2022 au 3 janvier 2023



PARTENARIAT



Ecla-ts

L'Association ECLA-TS propose un ensemble de prestations, à tarifs préférentiels, dans le but de permettre au plus grand nombre d'accéder aux vacances, aux loisirs et à la culture.

Vous pouvez profiter des offres billetterie, séjours et sorties en créant un compte sur le site Internet d'Ecla-ts.

Un large choix sur de la billetterie dans notre région : cinémas • bowlings • Kartings • Escape game... • Centre historique minier • Louvre Lens • Nausicaa... • Bagatelle • Astérix • Bellewaerde • Disneyland Paris... • Linéo • le square...

Mais aussi des séjours et sorties :

Zoo de Beauval • Puy du fou • Marché de Noël de Prague • Circuit au Canada • Salon de l'agriculture • Week-end à Londres • Séjour à Disneyland Paris

Donc n'hésitez pas et créer votre compte gratuit et personnel sur le site : <https://ecla-ts.fr/>

BANDE DESSINÉE

15^e salon International de la BD

Du 19 au 20 novembre 2022 à la Cité des Congrès de Valenciennes.

Comme depuis plusieurs années, le salon est un rendez-vous incontournable pour les bédéphiles et aussi pour la population valenciennoise et environnante.



Pour ce moment de fête conviviale et de partage, rendez-vous à Valenciennes pour découvrir toujours plus d'auteurs, d'animations, d'espaces d'expositions, de rencontres et de dédicaces.

<https://bd-valenciennes.fr/>

JEUX VIDÉO

Brocante Geek

Les 26 & 27 novembre 2022 à Orchies de 10h à 17h

L'association retro-gaming d'Orchies organise une brocante Geek. Sur place, un espace sera dédié aux anciennes consoles pour découvrir ou redécouvrir les jeux des années 80 à nos jours. Entrée gratuite / Salle du restaurant scolaire (école Jules Ferry) / buvette



<https://www.orchiesretrogaming.fr>

CCAS

La librairie des Activités Sociales

avec le site lalibrairie.com / ccas.fr



Commander ses livres et bandes dessinées auprès de librairies indépendantes, et les recevoir gratuitement près de chez vous, ou à votre domicile pour 3 € : c'est ce que permet la librairie des Activités Sociales,

plateforme accessible en ligne depuis ccas.fr.

Les Activités Sociales, avec cette plateforme, favorisent l'accès à la lecture : en partenariat avec le site lalibrairie.com. Vous pouvez parcourir plusieurs dizaines de milliers de références sélectionnées par 2 500 libraires indépendants, et les faire livrer gratuitement dans votre librairie de quartier membre du réseau, ou chez vous (les Activités Sociales participant à la livraison à domicile à hauteur de 2 €).

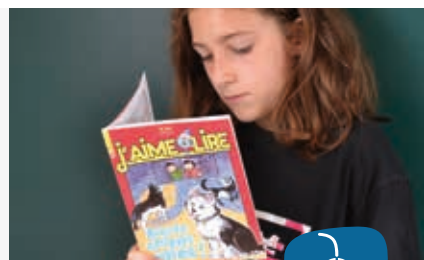
Les Activités Sociales participent à la hauteur de 25 % du prix dans les catégories suivantes : Arts, BD, Education, Connaissances, Littérature et Jeunesse.

Sur cette plateforme numérique, on trouve les dernières parutions littéraires adultes et jeunesse, parmi lesquelles la sélection de la CCAS (venant doter les bibliothèques des villages vacances, des SLVie et des CMCAS) et tous les genres littéraires (romans, polars, science-fiction, humour, bandes dessinées et romans graphiques, beaux livres et ouvrages d'art, guides pratiques et pédagogiques...). La librairie des Activités Sociales propose également des DVD et des Blu-ray, disponibles à la livraison dans les mêmes conditions que les livres.

Renseignements sur www.ccas.fr/culture et loisirs

Abonnement magazine jeunesse

La CMCAS Nord Pas-de-Calais se mobilise pour l'apprentissage de nos enfants et s'engage en offrant une réduction de 30 € sur tous [les abonnements Bayard Jeunesse et Milan Jeunesse](#), à raison d'un abonnement par enfant.



+ d'infos

sur www.nord-pas-de-calais.cmcas.com

RENCONTRE

Ecrire et dire le Travail

Mercredi 30 Novembre 2022

de 9h à 17h30 à Loos en Gohelle

4^e Rencontre de la plateforme "Culture ; Arts/ Travail"

La Plateforme numérique de ressources "Culture ; Arts / Travail" est née en 2017 de la volonté d'un réseau de protagonistes ou de complices du monde du travail pour qui « la culture » et « le travail »



» ont encore quelques connivences. Souhaitant favoriser ces échanges et partages entre les différents acteurs et partenaires du monde du travail dans toutes leurs composantes, dont celles spécifiques de la sphère des activités de recherches et d'actions artistiques, elle organise périodiquement des rencontres thématiques. Nos Activités Sociales étant complètement engagées dans cette démarche qui tente de rapprocher le travail et la culture, deux élus participeront aux tables rondes de la journée.

Participation et déjeuner gratuits. Programme détaillé sur le site de la CMCAS NPDC.

Réservation indispensable au 03 20 89 40 60 ou par courriel : info@travailetculture.org

CCAS

Mettre à jour vos droits, en SLVie, en CMCAS ou en ligne !



en ligne



sur ccas.fr

Vous avez reçu votre avis d'imposition ? Votre situation personnelle ou professionnelle a changé ? Cela a certainement un impact sur votre coefficient social, et donc sur le tarif des vacances et des activités auxquelles vous participez. Prévenez-nous ! En contactant votre CMCAS ou votre SLVie, ou en modifiant vos données en ligne sur ccas.fr.

POURQUOI ACTUALISER SON COEFFICIENT SOCIAL ?

Dans les Activités Sociales, le tarif des vacances, des colos et des activités de loisirs dépend de vos ressources et de votre composition familiale : c'est le coefficient social. Ce coefficient social est, en effet, établi en fonction de deux éléments : votre revenu fiscal de référence et votre composition familiale.

Aussi, quand vous recevez votre avis d'imposition ou de non-imposition, pensez à actualiser votre coefficient social, et à signaler tout changement de situation, en ligne sur **ccas.fr** ou à votre antenne de proximité (CMCAS et/ou SLVie) : évolution des revenus, déclaration d'un-e conjoint-e et/ou de nouveaux enfants bénéficiaires, changement d'adresse, décès d'un-e bénéficiaire...

Ceci, afin que votre participation financière aux Activités Sociales soit recalculée en fonction de votre nouvelle situation.



VIE DE LA CMCAS

La CMCAS sur les réseaux sociaux

Aujourd'hui, les réseaux sociaux sont devenus un lieu incontournable, permettant de s'adresser à sa communauté.

C'est pourquoi, vous pouvez retrouver votre CMCAS sur Facebook et Instagram. Ces canaux de communication vont vous permettre d'accéder directement aux dernières actualités, aux rappels d'activités, à des retours en images et un contenu toujours très varié, en instantané. La CMCAS a à cœur d'être au plus près de vous et de toutes ses actions, PAR et POUR vous.

Scannez les QR codes pour accéder directement à nos comptes.



Nous savons que tout le monde n'est pas encore à l'aise avec les réseaux sociaux, PAS DE PANIQUE !

Le journal activ'& moi ainsi que les divers mailings continueront de paraître, comme d'habitude, avec les mêmes relais d'informations que sur les réseaux sociaux. Pour les intéressés, n'hésitez pas vous rapprocher de vos points de proximité, nous vous expliquerons, si besoin, le fonctionnement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. Toutes les idées sont bonnes à prendre !

Aide à la vie temporaire

Les ayant droits pensionnés ou veufs/veuves d'agents en perte d'autonomie peuvent avoir besoin d'aide à domicile de manière permanente, ou temporaire suite à une sortie d'hospitalisation.



S'ils perçoivent une pension personnelle, une demande préalable doit être faite auprès de la caisse qui verse cette pension.

Les démarches administratives amènent dans certains cas ces bénéficiaires à attendre plusieurs mois une réponse de leur caisse ou se retrouvent sans aide suite à une réponse négative à leur demande.

Les aides nationales de la CCAS ne permettent pas de prendre systématiquement en charge les prestations lorsque les caisses personnelles ne peuvent intervenir.

CELA SE PRODUIT ESSENTIELLEMENT DANS 2 SITUATIONS :

- en cas de sortie d'hospitalisation, un refus ou une demande déposée hors délai auprès de leur caisse ne permet pas d'accorder une aide nationale de la CCAS,
- dans le cas d'une demande de Plan d'Action Personnalisé (PAP) faite auprès de la CARSAT, le délai de traitement des demandes d'environ 3 mois laisse les bénéficiaires sans aide durant cette période, une aide nationale temporaire ne pouvant être mise en place.

Cette prestation permet d'apporter une prise en charge temporaire dans ces 2 cas de figure, ceci afin de ne pas laisser les bénéficiaires, parfois isolés et/ou en période de convalescence, sans aide durant plusieurs mois.

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à contacter le Service Sanitaire et Social au 03 28 53 16 00

Nouvelle permanence Conseil & Promotion

à Lens Gare - 48 rue Jean Letienne - tous les mardis de 10h15 à 11h45



+ d'infos

sur www.nord-pas-de-calais.cmcas.com



SAISON HIVERNALE

Vaccin contre la grippe

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté. Devant la situation épidémique dans notre pays et l'évolution des contraintes sanitaires, nous avons pris la décision d'annuler la traditionnelle vaccination de groupe organisée en lien avec nos SLVie et la médecine du travail.

Aussi pour celles et ceux qui ne bénéficient pas de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière prise en charge par la Sécurité Sociale, la CMCAS vous propose ainsi qu'à votre conjoint (si celui-ci ne prétend à aucune prise en charge) de vous faire vacciner gratuitement avant l'hiver (limite de réception des factures le 31 janvier 2023).

- Si vous êtes adhérents à SOLIMUT, vous pouvez obtenir un remboursement sur présentation d'une prescription médicale et de la facture acquittée.

Les documents sont à transmettre directement à SOLIMUT.

- Si vous n'avez pas de complémentaire santé, vous pouvez bénéficier cette année d'un remboursement de la CMCAS sur présentation d'une facture acquittée du vaccin.

Le document est à transmettre à l'adresse suivante : CMCAS Nord Pas-de-Calais - Service ASS • 210 rue Colbert • Bât Namur • 59000 LILLE

CCAS

Aide séjour neige

Afin de permettre à tous l'accès aux activités de loisirs les plus diverses, une aide financière est mise en place par la CCAS pour les familles participant à un séjour neige (dans une liste de centres définie).

Elle s'applique pour tout séjour compris entre le 1^{er} décembre 2022 et le 31 mai 2023.

PEUVENT EN BÉNÉFICIER :

- les agents statutaires des IEG
- les personnels conventionnés de la CCAS
- les personnels en CDI, CDD ou saisonniers dans une entreprise de la branche des IEG, de la CMCAS ou de la CCAS pendant la durée de leur contrat
- les apprentis, contrats en alternance, et stagiaires en formation professionnelle dans une entreprise de la branche des IEG, de la CMCAS ou de la CCAS pendant la durée de leur contrat.

Dont le coefficient social est égal ou inférieur à :

- 14 000 pour une personne seule ou monoparentale
- 11 000 pour un couple avec ou sans enfant

En cas de présence de deux ouvrants droit au sein du foyer et si les avis d'affectation sont nominativement différents, il est possible d'attribuer ces aides pour deux séjours distincts.



L'AIDE FINANCIÈRE S'APPLIQUE SUR 2 COMPOSANTES (QUI SONT CUMULABLES OU DISSOCIABLES) :

- les frais de séjour (location du matériel de ski et remontées mécaniques)
- les frais de transport (carburant, péage, transport en commun, co-voiturage)

La participation financière est calculée en fonction de votre coefficient social et sur présentation des factures originales des dépenses, titres de transport, reçus de péage. Elle est plafonnée à 450 € pour les frais de séjour et 450 € pour les frais de transport.

Les imprimés de demande sont à retirer auprès du Service Sanitaire et Social de votre CMCAS au 03 28 53 16 00 ou à télécharger sur le site Internet de la CMCAS



www.nord-pas-de-calais.cmcas.com

Bulletin d'inscription aux activités

Bulletin à retourner à la CMCAS, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de **CMCAS Nord Pas-de-Calais** (attention : un chèque par activité)

Par courrier : au 201, rue Colbert - Bâtiment Namur - 59000 Lille (pas d'accueil du public à cette adresse)

ou à déposer : dans un point de permanence Conseil & Promotion.

en ligne



vous pouvez dès à présent réserver et payer vos activités directement sur le site Internet de la CMCAS par le biais de "Mes Activités"

Le bulletin sera considéré comme nul si toutes les informations demandées au verso ne sont pas correctement renseignées.

RAPPEL

Aide familiale petite enfance



La date limite de dépôt de votre dossier en 2022 est fixée au samedi 31 décembre.

Pour rappel, la CMCAS participe financièrement aux frais de garde d'enfants jusqu'à l'entrée à l'école dans l'année des 3 ans. Dans le cas d'enfants reconnus handicapés par la MDPH, l'aide peut être attribuée jusqu'aux 7 ans de l'enfant.

En fonction de votre coefficient social, une aide de 150 € à 400 € par année civile vous sera versée.

L'aide est accordée par enfant et, dans le cas d'un couple d'agents des IEG, chaque parent pourra en bénéficier.

Le formulaire de demande est disponible sur le site internet de la CMCAS Nord Pas-de-Calais et sur demande auprès du Service Sanitaire et Social de la CMCAS au 03 28 53 16 00.

Vos rendez-vous assurances en visio-conférence

CSMR : VOUS ÊTES FUTURS INACTIFS ET SOUHAITEZ PRÉPARER VOTRE RETRAITE ?

Le mercredi 30 novembre 2022 à 18h

Vous êtes futurs retraités des Industries Électriques et Gazières et devez faire le choix d'une surcomplémentaire santé pour de meilleurs remboursements.

La CCAS propose une garantie surcomplémentaire santé CSMR (Couverture Supplémentaire Maladie des Retraités) proposée par Solimut Mutuelle de France.

Durée 1h30 en présence de Solimut Mutuelle de France.



COUVERTURE DÉPENDANCE : TOUT SAVOIR SUR LE CONTRAT D'ASSURANCE DÉPENDANCE !

Le mercredi 7 décembre 2022 à 18h

Vous êtes agent actif ou inactif des Industries électriques et Gazières, vous souhaitez avoir des informations sur le contrat d'assurance dépendance. La CCAS vous permet avec ce contrat de vous couvrir vous et votre famille.

Durée 1h en présence du courtier Prévère.

Vous recevrez le lien des visio-conférences par mail.

Vous pouvez aussi contacter directement Élodie Vandewalle, votre chargée d'affaires assurances par téléphone au 03 28 53 16 00 ou par mail : cmcas210.npdcm@asmeg.org



Nom de l'activité :

Date de l'événement :

Je m'inscris à la newsletter Oui Non

Nom OD :

Prénom OD :SLVie :

Site de travail :Service :

NIA :Tél. :

Email :

.....

Nombre de participants :

Montant à payer :€

Si bus, ramassage à

Nom et prénom des participants	EXT		Âge	Si je suis opposé(e) à la diffusion de mon image je coche la case
	Oui	Non		
.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

CAMIEG



Du nouveau dans l'envoi des relevés de remboursements

Depuis le 1^{er} septembre, le rythme d'envoi des relevés papier de remboursements évolue et passe à 4 mois. Néanmoins, vous continuerez systématiquement à recevoir, sous 8 jours, un relevé par courrier si le montant des dépenses restant à votre charge est égal ou supérieur à 200 €.

Votre compte Ameli vous permet de suivre en temps réel vos paiements et relevés de remboursements. Connaissez-vous les fonctionnalités du compte en ligne Ameli ? Suivre vos remboursements ? Commander une carte européenne ?

Venez participer à "l'Atelier numérique, mon compte Ameli" animé par les conseillers de votre antenne Hauts-de-France, vous serez accompagné dans son utilisation et découvrirez d'autres sites internet utiles.

Vous aurez en plus la possibilité d'obtenir un entretien individuel avec un conseiller. Indiquez-le-nous simplement lors de votre inscription afin d'obtenir un rendez-vous.

LES RÉUNIONS « ATELIERS NUMÉRIQUES, MON COMPTE AMELI » AURONT LIEU LES :

- **jeudi 24 novembre de 10h à 12h** à Faches-Thumesnil, centre social des Cinq Bonniers, 20 avenue de Bordeaux,
- **jeudi 15 décembre de 10h à 12h** à Bully-les-Mines, salle Bernard Huyghe, rue Casimir Beugnet.

Si vous êtes intéressé(e), confirmer votre participation en contactant votre antenne Camieg par courriel à camieg-accueil-hdf@camieg.org ou par téléphone (boîte vocale) au 03 62 53 78 10.

CAMIEG

Réunions d'information en visio-conférence

"MA COUVERTURE SANTE CAMIEG"

Lundi 28 novembre ou vendredi 16 décembre 2022 de 14h00 à 15h30

Vous êtes retraité(e) ou vous allez le devenir ? Souhaitez-vous mieux connaître votre couverture santé Camieg ?



"NOUVEAUX EMBAUCHÉS"

Lundi 14 novembre 2022 de 17h à 18h30

Vous êtes salarié d'une entreprise de la branche des IEG et vous souhaitez mieux connaître votre couverture maladie maternité pour vous ou les membres de votre famille ?

Les places étant limitées, contactez votre antenne Camieg pour vous inscrire par courriel à camieg-accueil-hdf@camieg.org ou par téléphone (boîte vocale) au 03 62 53 78 10

État civil

Le règlement général sur la protection des données nous oblige d'obtenir l'autorisation des familles afin de publier les naissances et les décès.

Ils nous ont quitté

- M. Guy AMORAVAIN 69 ans

Carnet rose

- Marinette POLLET 13/07/2022
- Alba DEVOS 31/01/2022
- Constance GWIZDZ 03/09/2022

NOVEMBRE

■ Du 19 au 20	Week-end premier secours	#52
■ Du 19 au 20	15 ^e salon International de la BD à Valenciennes	p. 13
■ Lundi 14	Colis des aînés à St-Omer	#52
■ Mardi 15	Colis des aînés à Hazebrouck	#52
■ Jeudi 17	Colis des aînés à Hesdin	#52
■ Jeudi 24	Colis des aînés de Douai	#52
■ Samedi 26	100% Live à Wasquehal	#52
■ Du 26 au 27	Brocante geek à Orchies	p. 13
■ Mardi 29	Colis des aînés à Béthune	#52
■ Mercredi 30	Visio-conférence assurances	p. 19

DÉCEMBRE

■ Décembre	Les marchés de Noël de la région	p. 13
■ Mardi 6	Repas de la St Eloi	#52
■ Mercredi 7	Visio-conférence assurances	p. 19
■ Samedi 10	Arbre de Noël de la CMCAS	#52
■ Jeudi 15	Noël au restaurant CCAS de Douai	p. 7
■ Du 17 au 18	Week-end marchés de Noël en Belgique	#52
■ Mercredi 28	Journée jeunesse à Douai	p. 7

JANVIER

■ Mardi 10	Galette des Rois des aînés à Cappelle-en-Pévèle	p. 7
■ Lundi 16	Galette des rois à St-Omer	p. 7
■ Mardi 17	Galette des rois à Hazebrouck	p. 7

■ Jeunesse ■ Jeunes agents ■ Pour tous ■ Retraités

■ Clubs et sections ■ Culture ■ Vie de la CMCAS ■ Assurances



Rappel : toutes les activités de la CMCAS sont accessibles à tous. Pour qu'un handicap ne soit pas un frein, veuillez simplement le signaler à l'inscription et nous mettrons tout en œuvre pour accompagner le bénéficiaire.

Retour en images !



◀ Balade mémoire autour de l'opération Dynamo sur le sentier de Esquelbecq



▲ Activités pêche, ferme pédagogique et concert " Vigüela" à Ponches-Estruval



▲ Lancement de la saison des cours de musique à Wasquehal